



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Migration Ville-à-Ville en Méditerranée

Dialogue, Connaissance et Action

Réunion thématique entre pairs sur le thème de l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat des migrants

Patio de los Cristales de Madrid, Casa de la Villa, 3 – 4 novembre 2016

Rapport

Les villes européennes et méditerranéennes du **projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée (MC2CM)** se sont retrouvées à Madrid les 3 et 4 novembre 2016 pour débattre sur **l'accès à l'emploi et l'entrepreneuriat des migrants** dans le cadre de la 2^e réunion thématique entre pairs du projet MC2CM.¹

Jorge García Castaño, conseiller municipal, a ouvert le débat en rappelant la ferme position politique de la ville en matière d'immigration et en déclarant que Madrid « peut accueillir davantage de migrants à l'avenir ». La ville organisatrice a offert une plateforme aux autorités locales pour échanger leurs connaissances et savoir-faire sur les stratégies favorisant l'accès au marché du travail des migrants.

Ce rapport résume les conclusions des deux jours de discussion ainsi que les **principaux défis et principales opportunités** soulevés par ce thème. Il présente également, dans des encadrés séparés, des extraits du **Document de référence sur l'Accès à l'emploi et l'entrepreneuriat** (disponible [ici](#)) préparé et partagé avec les participants avant la réunion entre pairs. **Trois études de cas abordées pendant la réunion** sont également disponibles à la fin du document (l'Agence pour l'emploi de Madrid et l'initiative « Cuidamos Centro », le concept « d'emplois décents » et l'Initiative Fast Track en Suède). Le document contient également des **liens vers toutes les présentations**.

Principaux enseignements sur l'accès à l'emploi des migrants²

- **1^{er} défi** Les migrants, notamment ceux en situation irrégulière, **préfèrent ne pas contacter les autorités locales** pour signaler des conditions de travail abusives. Les villes peuvent améliorer la communication avec les migrants et développer des relations de confiance avec ceux qui

¹ [MC2CM](#) est cofinancé par l'UE et la SDC. Le projet est mis en place par un consortium dirigé par ICMPD, en partenariat avec ONU-Habitat et CGLU, ainsi que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en tant que partenaire associé. Les thèmes abordés pendant les réunions entre pairs ont été définis par les villes du projet MC2CM lors d'un Atelier technique qui s'est déroulé en mars 2016. Cette réunion suit celle de Lisbonne sur la Cohésion sociale et le Dialogue interculturel et inter-religieux, et fait partie des 7 réunions prévues en 2016 et 2017.

² Du fait des expériences et intérêts des villes, les discussions ont principalement porté sur l'emploi. Des informations de contexte sur le thème de l'entrepreneuriat sont disponibles dans [le Document de référence](#).

cherchent à entrer sur le marché du travail **en mettant en place des canaux de communication efficaces.**

- **2^e défi** L'intervention des autorités locales est limitée par certaines **réglementations nationales qui interdisent aux demandeurs d'asile de travailler** ou de bénéficier d'initiatives publiques en matière d'insertion professionnelle/formation linguistique au cours des premiers mois du processus de demande d'asile. Les villes peuvent profiter de cette période pour **préparer l'accès et l'entrée des futurs migrants sur le marché du travail.**
- **3^e défi** Indépendamment du **degré de délégation de pouvoirs accordé aux autorités locales** par les pays, les villes jouent un rôle clé dans le développement local de l'économie. Bien qu'**une gouvernance à plusieurs niveaux soit nécessaire, la prestation de services est le point d'entrée** permettant aux villes d'adapter les politiques aux réalités locales et de favoriser l'insertion des migrants sur le marché du travail.
- **1^{re} opportunité** En tant qu'**employeur et acheteur de biens et de services**, la ville est l'un des principaux acteurs de l'emploi à l'échelle locale. Ce levier puissant peut être utilisé pour **promouvoir et soutenir l'émergence de marchés du travail inclusifs** et introduire de bonnes pratiques dans le secteur public comme dans le secteur privé.
- **2^e opportunité** Les villes et zones métropolitaines sont des **moteurs économiques** qui attirent les migrants à la recherche d'un emploi. Même dans les pays où le taux de chômage est très élevé, certains secteurs embauchent et peuvent offrir des opportunités de travail aux migrants. Les villes peuvent aider les migrants à **acquérir des savoir-faire et compétences adaptés aux besoins du marché du travail.**
- **3^e opportunité** Au sein de **communautés d'accueil vieillissantes**, les compétences des migrants peuvent représenter de nouvelles opportunités de richesse. Les villes peuvent **mobiliser le potentiel des migrants**. Elles doivent **reconnaître les compétences et qualifications** que les migrants ont préalablement acquises dans leur pays d'origine.

Principaux enseignements sur l'accès à l'emploi des vendeurs de rue

Au cours d'un travail de groupe sur une étude de cas, les participants ont discuté des défis spécifiques rencontrés par les vendeurs de rue pour accéder à l'emploi.

- **1^{er} défi** Les vendeurs de rue sont **extrêmement vulnérables**, car aucune voie vers l'emploi ne leur est proposée. Par peur d'être expulsés, ils n'utilisent pas les ressources municipales. Pour entrer en contact et communiquer avec les migrants clandestins travaillant comme vendeurs de rue, certaines villes tentent de lutter contre la désinformation en renseignant chaque personne individuellement. D'autres villes soutiennent et facilitent le travail des associations qui aident les vendeurs de rue à s'intégrer et améliorer leurs conditions de vie.
- **2^e défi** L'**écart entre la compréhension des autorités locales de ce phénomène et la réalité sur le terrain** représente un défi supplémentaire, tout comme **l'absence d'informations et de représentation formelle** des vendeurs de rue (par l'action d'associations ou de coopératives) qui permettraient de montrer leurs difficultés et d'ouvrir le **dialogue avec les autorités locales**. Les villes peuvent favoriser l'émergence d'actions en ce sens.

- **3^e défi** Les vendeurs **sont victimes des réseaux mafieux** et craignent constamment l'intervention de la police municipale. Il est nécessaire d'aborder cette problématique avec des **outils juridiques** et d'améliorer **la capacité de la police locale** à traiter les aspects spécifiques des vendeurs de rue clandestins.
- **4^e défi** Les activités des vendeurs de rue **représentent un risque pour la santé publique** lié à la vente de produits non autorisés. Le **grand public** peut également largement contribuer à limiter les activités des vendeurs de rue : **des campagnes de sensibilisation** peuvent être menées pour détourner les consommateurs des produits contrefaits.

CONTEXTE

La migration est un phénomène mondial tout autant qu'une réalité locale. Elle affecte et façonne l'identité des villes et du secteur privé. Une croissance démographique rapide dans les villes peut poser d'énormes difficultés aux collectivités locales pour développer des politiques d'intégration économique efficaces.

Les migrants et les réfugiés peuvent être considérés comme une solution pour les villes: une solution au vieillissement de la population active en Europe, une solution aux déficits de compétences, et une solution pour diversifier le secteur privé en le rendant plus solide et compétitif sur un marché mondialisé.

Faciliter l'accès (rapide) à l'emploi - en tant que salariés ou en tant que travailleurs indépendants - est un moyen d'aller vers une intégration plus profonde et efficace au niveau municipal en vue de réduire la pauvreté (par exemple, il est souvent nécessaire d'avoir un emploi pour bénéficier d'un logement et d'autres services essentiels), d'alléger la charge pesant sur le système de protection sociale, et de réduire l'exploitation et la criminalité.

Entraver l'accès au marché du travail sur une période prolongée ne peut qu'encourager le marché informel du travail et les activités illégales – avec des conséquences négatives non seulement pour les adultes, mais également pour les enfants qui, au lieu d'aller à l'école, peuvent être utilisés comme source de revenus pour la famille et être envoyés dans la rue pour mendier. L'adoption d'une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation des travailleurs représente un premier pas important dans la bonne direction.

Migrants et réfugiés doivent pouvoir exprimer tout leur potentiel pour contribuer de manière positive aux sociétés dans lesquelles ils vivent.

Il existe suffisamment d'instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme pour définir le cadre normatif ; les autorités locales et nationales sont les derniers garants de leur transposition en mesures concrètes et efficaces.

L'accès à l'emploi des migrants

1^{er} défi Les migrants, notamment ceux en situation irrégulière, **préfèrent ne pas contacter les autorités locales** ou signaler des conditions de travail abusives.

Approche des villes Améliorer la communication et développer des relations de confiance entre la ville et les migrants qui cherchent à entrer sur le marché du travail en mettant en place des canaux de communication efficaces à travers :

- **Des campagnes de médiation et de sensibilisation** : à Lyon ou Madrid, de telles initiatives ont permis à la ville d'entrer en contact avec des migrants travaillant comme vendeurs de rue qui n'auraient autrement pas communiqué avec les services publics.
- **Des systèmes de coordination avec la société civile** : le Comité de Tanger pour l'éducation et les relations avec la société civile intervient principalement par l'intermédiaire d'associations locales pour entrer en contact avec les migrants. La ville soutient également la diffusion d'informations sur les politiques nationales concernant les migrants auprès de la société civile.

- **De la consultation ad hoc au processus de coordination durable :** Beyrouth a organisé une consultation avec les représentants des réfugiés palestiniens vivant dans les camps de la ville, où des réponses doivent être apportées aux problèmes de santé et de sécurité. Cette consultation a permis de révéler la nécessité de mettre en place un processus de coordination pour améliorer la vie dans les camps et des actions concrètes pour créer des opportunités d'emploi pour les réfugiés et résoudre des questions spécifiques.
- **Centres d'informations et de liaison :** la métropole de Gaziantep a ouvert un bureau dédié à la migration dont la mission est de fournir aux réfugiés syriens des services appropriés, efficaces et adaptés à leur demande. Le bureau permet à la municipalité de coordonner ses actions avec celles d'autres parties prenantes locales et internationales. De plus, un Centre pour l'emploi a été créé pour favoriser l'acquisition de compétences par le biais de formations professionnelles et linguistiques et du développement d'entreprises. Jusqu'à présent, le Centre pour l'emploi a aidé 1 200 personnes à trouver du travail, principalement dans le secteur tertiaire, et a facilité la création d'environ 900 magasins syriens à Gaziantep.
 - ❖ *L'initiative de Gaziantep pourrait être reproduite dans d'autres villes qui accueillent un grand nombre de migrants et qui n'ont pas créé de système de coordination avec la société civile en contact avec les migrants, comme à Beyrouth.*
- **Représentation des migrants :** les migrants qui ne réussissent pas à entrer sur le marché du travail légal vont accepter des salaires plus bas avec une couverture sociale insuffisante ou inexistante. Les villes peuvent apporter leur soutien aux associations qui veillent et promeuvent des pratiques éthiques d'emploi afin d'éviter toute discrimination.
 - ❖ *Ces associations peuvent également faire entrer les migrants dans des réseaux professionnels, leur proposer des activités de sensibilisation, des formations et leur demander de rédiger des contre-rapports sur la situation des droits de l'homme pour les soumettre aux conseils municipaux.*

2^e défi L'intervention des autorités locales est limitée par certaines **réglementations nationales qui interdisent aux demandeurs d'asile de travailler** ou de bénéficier d'initiatives publiques en matière d'insertion professionnelle/formation linguistique au cours des premiers mois du processus de demande d'asile.

Approche des villes Profiter de cette période pour **préparer l'accès et l'entrée des futurs migrants sur le marché du travail.**

- En Suède, le gouvernement soutient l'acquisition et le renforcement des compétences des demandeurs d'asile en facilitant l'accès au **travail pro bono** et aux formations linguistiques. Même si les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à avoir un travail rémunéré pendant cette période, l'initiative du gouvernement leur permet d'acquérir une expérience pratique.
- À Vienne, la loi fédérale n'autorise les demandeurs d'asile à travailler que 6 mois après avoir fait la demande d'obtention du statut de réfugié. Cependant, ils ont des difficultés à entrer sur le marché du travail au terme de cette période. La municipalité a lancé une nouvelle initiative

appelée « [Start Wien](#) » qui favorise l'intégration dès le premier jour grâce à **des cours de langues, des séances de soutien et d'orientation**. Les premiers retours sont positifs.

- Souvent, les politiques nationales n'apportent pas de solutions cohérentes avec les réalités locales. Dans de nombreux pays, les migrants clandestins ont accès aux soins de santé et à l'école, mais pas à l'emploi, et ne peuvent donc pas s'intégrer. Les villes peuvent être les porte-parole de ces **incohérences**.
- ❖ *Combien de **ressources financières et humaines** les gouvernements devraient-ils allouer à un processus précoce d'intégration dédié aux demandeurs d'asile qui risquent de ne pas obtenir le statut de réfugié ?*

L'expérience de Trelleborg, Suède : Trelleborg est la ville la plus au sud de Suède et compte un peu plus de 43 000 habitants. Entre septembre et décembre 2015, plus de 45 000 réfugiés sont arrivés en Suède par son port. Très vite, les responsables municipaux ont réalisé qu'il était important de faire le lien avec le commerce et l'industrie pour trouver des solutions à long terme pour les nouveaux arrivants. Au lieu de penser en termes de « donnons aux gens quelque chose à faire pour les tenir occupés », leur approche a consisté à leur donner réellement quelque chose à faire. Grâce à une rapide introduction au sein des réseaux professionnels et à des efforts de rapprochement, l'intégration professionnelle des réfugiés a été plus rapide que dans de nombreux autres pays et municipalités. La Suède a adopté un cadre réglementaire permettant aux demandeurs d'asile de travailler pendant le traitement de leur demande d'asile. Même si les demandeurs d'asile ne peuvent pas trouver d'emploi, ils peuvent acquérir une expérience pratique sans salaire au sein des entreprises et organisations. Les demandeurs d'asile ne sont pas tenus d'avoir un permis de travail s'ils sont titulaires d'une carte de demandeur d'asile. La municipalité a pris l'initiative d'élaborer un guide succinct à l'attention des autres villes, intitulé « 8 Theses for a Better Reception of New Arrivals / 8 thèses pour un meilleur accueil des nouveaux arrivants ».

« Si nous attendons des gens qu'ils échouent, ils vont inmanquablement échouer. Si nous attendons d'eux qu'ils réussissent, c'est ce qu'ils feront. » (Patrick Möllerström, chef de service, département du travail, municipalité de Trelleborg)

3^e défi Indépendamment du **degré de délégation de pouvoirs accordé aux autorités locales** par les pays, les villes jouent un rôle clé dans le développement local de l'économie et de l'emploi.

Approche des villes Bien qu'une **gouvernance à plusieurs niveaux soit nécessaire**, la **prestation de services est le point d'entrée** permettant aux villes d'adapter les politiques aux réalités locales et de favoriser l'insertion des migrants sur le marché du travail.

- Certaines villes appellent à **faire pression** auprès des gouvernements pour réformer et moderniser les lois et réglementations.

1^{re} opportunité En tant qu'**employeur et acheteur de biens et de services**, la ville est l'un des principaux acteurs de l'emploi à l'échelle locale. Ce levier puissant peut être utilisé pour **promouvoir et soutenir l'émergence de marchés du travail inclusifs** et introduire de bonnes

pratiques dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Approche des villes Sensibiliser et renforcer les capacités des employés municipaux et des acteurs du secteur privé dans le but de développer des pratiques favorisant l'insertion des migrants sur le marché du travail.

- Former les représentants publics sur la **discrimination positive, l'emploi axé sur la diversité et la responsabilité sociale des entreprises**, comme à la Maison Lyon pour l'emploi de Lyon ou à Vienne.
- Former les représentants publics au **management multiculturel**, comme à Vienne, qui compte 60 000 représentants publics et est donc le plus important employeur d'Autriche, et qui a entamé un processus de réflexion sur la manière dont la ville pourrait s'adapter à une société de plus en plus diversifiée.
- Prévoir des **mesures incitatives dans les contrats publics** : à Beyrouth par exemple, le marché du travail se caractérise par une offre faible et une concurrence exacerbée, ce qui limite les opportunités d'emploi des travailleurs migrants. Lorsqu'une municipalité lance un appel d'offres, elle peut prévoir des mesures incitant les entreprises à embaucher des migrants dans leurs contrats publics.
 - ❖ *Les **Chambres de commerce** dont la mission est axée sur la ville peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion de la diversité au travail tout en alertant sur les potentiels abus systémiques dans le secteur privé. Elles peuvent proposer des ateliers de formation sur l'embauche éthique et axée sur la diversité, soutenir des initiatives pour mettre en contact de potentiels employeurs et des migrants tout juste arrivés, ainsi qu'exercer une pression sur les autorités pour améliorer les conditions réglementaires et permettre aux migrants d'accéder au marché du travail.*

Pour les entreprises, la diversification de la main-d'œuvre est de plus en plus reconnue comme une politique de ressources humaines efficace : les entreprises avec une main-d'œuvre diversifiée seront plus performantes que les autres. Les raisons en sont nombreuses : l'emploi de personnes issues de l'immigration permet d'établir des liens avec de nouveaux marchés et de disposer de nouvelles perspectives en matière d'opérations et de processus commerciaux qui aident à affiner les actions marketing menées auprès de groupes cibles spécifiques, de combler les lacunes en main-d'œuvre spécialisée des entreprises et de pénétrer de nouveaux marchés. Selon Koser (2013), les migrants qui sont bien intégrés dans l'entreprise sont également les plus loyaux envers leurs employeurs, ce qui réduit la rotation du personnel et l'absentéisme, améliorant ainsi la productivité et la motivation¹. Les entreprises qui comprennent les opportunités découlant de l'embauche d'une main-d'œuvre multiethnique sont celles qui savent penser et agir à l'échelle mondiale et qui, en retour, réussiront sur le long terme. Cette équation simple peut laisser supposer que le secteur privé peut et devrait être en mesure de choisir librement les meilleurs et les plus brillants candidats, ou ceux pouvant combler une lacune de compétences spécifiques de l'entreprise, en accédant à un marché mondial du travail. Pourtant, la réalité est tout autre : les obstacles administratifs et les politiques d'immigration, longues et restrictives, produisent un effet dissuasif sur une politique de recrutement mondiale du secteur privé.

Ces obstacles peuvent notamment être des permis de travail restrictifs, des procédures compliquées pour la reconnaissance des diplômes, des exigences imposant au secteur privé de payer des salaires minimums élevés ne reflétant pas les réalités locales ou encore le statut juridique incertain des migrants et réfugiés. Des obstacles supplémentaires doivent être surmontés par les migrants et réfugiés n'ayant pas nécessairement suivi d'études supérieures ; ils sont souvent les premières victimes du risque d'exploitation par le secteur privé.

¹ Koser, K (2013): The Business Case for Migration. <http://www/gcsp.ch/Resources-Publications/Publications/Staff-Publications/Working-Papers/The-Business-Case-for-Migration> (accès le 2 octobre 2016)

2^e opportunité Les villes et zones métropolitaines sont des **moteurs économiques** qui attirent les migrants à la recherche d'emploi. Même dans les pays où le taux de chômage est très élevé, certains secteurs embauchent et peuvent offrir des opportunités de travail aux migrants. Les villes peuvent aider les migrants à **acquérir des savoir-faire et compétences adaptés aux besoins du marché du travail**.

Approche des villes En se basant sur une **connaissance précise du marché du travail local**, les villes peuvent aider les migrants à acquérir des compétences ciblées en leur proposant des formations adaptées aux besoins du marché.

- **Identification des secteurs et des compétences recherchées sur le marché.** En identifiant clairement les secteurs qui embauchent, les villes peuvent aider les migrants à renforcer leurs capacités dans les domaines appropriés. L'Agence pour l'emploi de Madrid a approfondi ses connaissances sur les secteurs clés générant un grand nombre d'emplois à l'échelle locale et les compétences recherchées par les entreprises locales. Forte de ces constatations, l'Agence propose des **programmes d'emploi dans des secteurs spécifiques** (jardinage, accueil, entretien, coiffure et soins esthétiques, entretien des bâtiments et sensibilisation environnementale), à l'image de l'initiative « Cuidamos Centro » basée sur une action de sensibilisation à l'environnement dans le centre historique de Madrid où il est nécessaire d'améliorer le ramassage des déchets et la propreté.

Voir [l'étude de cas 2](#) sur l'Agence pour l'emploi de Madrid et l'initiative « Cuidamos Centro »

- **Programmes de formation professionnelle/rémunérée :** l'Agence pour l'emploi de Madrid propose un programme de formation spécifique aux populations vulnérables – y compris aux migrants – qui ont des difficultés à entrer sur le marché du travail. Il aide les chômeurs de longue durée à surmonter les obstacles, acquérir une expérience pratique sur le terrain et retrouver la voie de l'intégration professionnelle. Au cours d'un programme en 3 phases, les participants reçoivent une formation technique, une expérience pratique et un soutien pour accéder au marché du travail dans de nombreux secteurs. Pendant 9 mois, les participants sont dans le cercle vertueux de l'emploi : ils sont embauchés par l'Agence avec un contrat de travail et perçoivent le salaire minimum national.

Voir [l'étude de cas 2](#) sur l'Agence pour l'emploi de Madrid et l'initiative « Cuidamos Centro »

- **Partenariat avec le secteur privé ou des organisations de la société civile.** Au Liban, tous les secteurs du marché du travail ne sont pas accessibles aux migrants. Les réfugiés palestiniens ont récemment été autorisés à exercer certaines professions pour contrer la pénurie de main-d'œuvre et les réfugiés syriens résidant au Liban peuvent travailler dans les secteurs de l'environnement et de l'entretien. Cependant, de nombreux Syriens ont des difficultés à trouver du travail parmi les rares opportunités d'emploi disponibles. L'initiative [Recycle Beirut](#) (Recycler Beyrouth) permet de « transformer deux problèmes en une solution » : le projet contribue à résoudre la crise des déchets qui frappe le pays en offrant des opportunités de travail aux réfugiés syriens en situation vulnérable dans le pays. De tels projets doivent recevoir l'aval des autorités publiques, car ils touchent des problématiques de santé publique. Les municipalités peuvent soutenir le développement et le financement de ces activités sociales. Une fois que les autorités publiques reconnaissent une initiative et en deviennent partenaires, davantage de personnes sont susceptibles d'y adhérer et d'assurer sa réussite.

- ❖ *On propose souvent aux migrants les emplois les moins attractifs aux conditions de travail difficiles que les natifs ne veulent pas occuper. Il est nécessaire d'éviter le piège consistant à cantonner les migrants à des secteurs spécifiques. Les villes doivent avoir conscience que, pour réussir leur intégration, les migrants doivent avoir accès à des secteurs variés (Fons Catala).*

3^e opportunité Au sein des **communautés d'accueil vieillissantes**, les compétences des migrants peuvent représenter de nouvelles opportunités de richesse. Les villes peuvent **mobiliser le potentiel des migrants**.

Approche des villes Reconnaître les **compétences et qualifications** que les migrants ont préalablement acquises dans leur pays d'origine.

- En Suède, l'initiative « Fast Tracks » vise à accélérer l'intégration des migrants sur le marché du travail en leur offrant **un emploi correspondant à leurs compétences** et en faisant le lien entre les secteurs qui embauchent et les migrants sans emploi. Une application pour smartphones/ordinateurs sur laquelle les demandeurs d'asile indiquent leur niveau d'études a été créée pour que les autorités puissent **cartographier leurs compétences** et les mettre en contact avec de potentiels employeurs.

Voir [l'étude de cas 3](#) sur l'initiative Fast Tracks

- Pour **transférer leurs qualifications**, les migrants ayant récemment obtenu le statut de réfugié en Suède doivent présenter aux autorités les diplômes qu'ils ont reçus dans leur pays d'origine. Après examen, les candidats reçoivent une formation complémentaire nécessaire pour être autorisés à exercer leur profession. Pendant cette phase de transition, l'initiative « Fast Track » les aide à trouver un autre travail alimentaire.

Voir [l'étude de cas 3](#) sur l'initiative Fast Tracks

- ❖ *Les migrants peuvent rencontrer d'autres difficultés ; par exemple **la concurrence avec les natifs** dans le cas de docteurs étrangers ayant le statut de réfugié en Suède qui rencontrent des difficultés à intégrer un centre de soins de santé pour leurs 6 mois de formation et se heurtent à la concurrence des étudiants suédois. Autre exemple : lorsque des migrants hautement qualifiés n'arrivent pas à accéder au marché du travail parce qu'ils n'ont pas travaillé après avoir obtenu*

leur diplôme dans leur pays d'origine, comme les femmes syriennes à Vienne.

L'accès à l'emploi par les vendeurs de rue

La municipalité de Madrid a dirigé un travail de groupe sur les difficultés spécifiques des vendeurs de rue pour accéder à l'emploi.

Voir la présentation complète de la municipalité de Madrid [ici](#)

Informations de contexte : l'économie informelle se réfère à toutes les activités économiques qui, dans les lois ou dans la pratique, ne sont pas couvertes, ou insuffisamment, par les dispositions formelles. Le travail au noir, qu'il prenne la forme de travail indépendant ou de salariat, est le lot commun de nombreuses économies urbaines, il échappe pourtant souvent au contrôle des décideurs politiques. Le secteur informel peut aider « les plus démunis » autant qu'il peut leur nuire : ces individus ne bénéficient pas du filet de la protection sociale et ne peuvent pas avoir accès aux aides sociales étant donné qu'ils ne contribuent pas au système fiscal. N'étant pas intégrés au marché du travail, ils travaillent souvent dans des conditions précaires et sont exposés aux risques du travail, notamment à des risques très élevés dus aux marchandises qu'ils vendent ou aux lieux où ils travaillent. En même temps, cela leur permet de gagner de l'argent dans un écosystème assez dysfonctionnel qui ne leur a pas permis d'accéder au marché du travail formel en premier lieu. En tant qu'acteurs à part entière des économies urbaines, les vendeurs de rue peuvent créer de la valeur pour les villes, au sens large du terme : les urbanistes et les décideurs politiques gagneraient beaucoup, non seulement à prévoir des espaces réservés aux vendeurs de rue, mais également à les inclure dans tous les aspects de la planification urbaine et des décisions politiques et en renforçant la législation pour les protéger contre le harcèlement de la police, des autorités municipales, etc.

Par « vendeurs de rue », la ville de Madrid fait référence aux individus qui **exposent et vendent dans la rue des imitations et produits contrefaits, sans autorisation, à des prix en dessous des prix du marché et par des moyens de promotion illégaux**. À Madrid, les vendeurs de rue utilisent souvent une couverture ou un drap déplié pour installer et faciliter le transport de leurs marchandises, d'où le nom populaire de « *manteros* » (couverture) que leur donnent les Madrilènes.

Les villes adoptent différentes stratégies pour apporter une réponse au phénomène des vendeurs de rue, notamment par la création de marchés alternatifs installés un jour où les marchés officiels n'exposent pas (Madrid, Amman, Tunis). Cependant, cette approche ne fait qu'augmenter le nombre de vendeurs de rue et leurs activités et ne permet pas aux autorités locales de mieux gérer ce phénomène.

Les villes ont évoqué les défis suivants :

1^{er} défi Les vendeurs de rue sont **extrêmement vulnérables**, car aucune voie vers l'emploi ne leur est proposée. Par peur d'être expulsés, ils n'utilisent pas les ressources municipales. Pour entrer en contact et communiquer avec les migrants clandestins travaillant comme vendeurs de rue, les villes ont adopté différentes stratégies :

- La ville Madrid les **encourage à se rendre à la mairie** pour se familiariser avec les différents services dont ils peuvent bénéficier. Cependant, la mafia dissuade souvent les migrants clandestins de le faire, en leur faisant croire qu'ils vont se faire arrêter et renvoyer dans leur pays. « Cuidamos Centro », une initiative de l'Agence pour l'emploi de Madrid dédiée aux chercheurs d'emploi vulnérables, tente de lutter contre cette désinformation en renseignant chaque personne individuellement.

Voir [l'étude de cas 2](#) sur l'Agence pour l'emploi de Madrid

- Les vendeurs de rue ne représentent qu'un problème mineur pour les villes, car ils ne sont pas nombreux. Lisbonne demande aux autorités locales d'**éliminer les obstacles qui empêchent les associations/groupes d'aider les vendeurs de rue à s'intégrer** et améliorer leurs conditions de vie.

2^e défi L'écart entre la compréhension des autorités locales de ce phénomène et la réalité sur le terrain représente un défi supplémentaire, tout comme l'**absence d'informations** sur la situation des vendeurs de rue **et de représentation formelle** (par l'action d'associations ou coopératives) qui permettraient de mettre en avant les difficultés qu'ils rencontrent et d'ouvrir le **dialogue avec les autorités locales**. Les villes peuvent favoriser l'émergence d'actions en ce sens :

- En Tunisie, le phénomène des vendeurs de rue a pris un sens politique fort depuis la révolution de 2011 déclenchée par l'immolation d'un jeune vendeur de rue tunisien de 26 ans. À la suite de cet événement, un **porte-parole** a été nommé pour représenter les vendeurs de rue auprès des autorités de Tunis. Parallèlement, un syndicat informel pour les travailleurs clandestins a été créé et entretient des relations bilatérales avec les autorités locales.
- La ville de Lyon a embauché des **médiateurs** pour faire le lien entre les vendeurs de rue et la ville et pouvoir communiquer avec eux.
- Le marché informel de Paris appelé « marché des biffins » a également été mentionné : il permet aux populations vulnérables, y compris les migrants, de vendre des marchandises de deuxième main et de faciliter ainsi l'émergence d'un « **collectif** » et la mise en place de canaux de communication entre les vendeurs de rue et les autorités locales.
- De plus en plus de participants appellent à développer des **coopératives** et réclament le soutien des villes nécessaire à leur création : en effet, de tels groupes peuvent aider à régulariser les échanges et la situation des individus.

3^e défi Les vendeurs **sont victimes des réseaux mafieux** et craignent constamment l'intervention de la police municipale.

- Il est nécessaire d'aborder cette problématique avec des **outils juridiques**.
- **La capacité de la police locale** à traiter les aspects spécifiques des vendeurs de rue clandestins doit être améliorée.

4^e défi Les activités des vendeurs de rue représentent **un risque pour la santé publique** lié à la vente de produits non autorisés.

- Le **grand public** peut également largement contribuer à limiter les activités des vendeurs de rue : **des campagnes de sensibilisation** peuvent être menées par les autorités locales pour détourner les consommateurs des produits contrefaits.

La municipalité de Madrid a proposé **d'autres solutions** pour aider les vendeurs de rue issus de l'immigration à entrer sur le marché du travail :

- Créer un **forum de coordination** avec des associations de migrants.
- Fournir aux vendeurs de rue une « **carte de citoyenneté** » afin de faciliter leur identification et enregistrement auprès des services municipaux et leur donner un accès total aux services de la ville (soins de santé, services sociaux, emploi, etc.). Cette identification ne remplace pas les papiers d'identité officiels, mais permet aux vendeurs de rue d'accéder à certains services municipaux. C'est également un outil qui crée un lien avec des migrants qui n'auraient autrement aucun contact avec la ville.
- Leur donner accès à l'emploi par des **programmes d'insertion socioprofessionnelle**, des formations et des certificats, et améliorer leur employabilité, les informations sur l'immigration et les bureaux d'orientation.

Étude de cas 1 – Le concept « d'emplois décents »

L'Organisation internationale du travail (OIT) s'emploie à façonner les politiques pour optimiser les avantages de la migration des travailleurs pour tous les acteurs impliqués. La représentante OIT de Madrid a présenté ce concept aux participants.

Le concept d'emploi décent a de multiples facettes et ne consiste pas seulement à avoir un travail. Il doit être considéré comme un pilier important d'un développement équitable, inclusif et durable.

Un « emploi décent » implique des opportunités de travail **productif et équitablement rémunéré, une sécurité sur le lieu de travail, une protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté des personnes à exprimer leurs inquiétudes, s'organiser et participer aux décisions qui affectent leur vie, enfin l'égalité en termes d'opportunités et de traitement de toutes les femmes et tous les hommes.**

Bien que le droit à des conditions de travail décentes soit inscrit dans de nombreux traités défendant les droits de l'homme, les personnes vulnérables rencontrent néanmoins **des difficultés pour faire valoir ce droit fondamental dans son intégralité**. Les facteurs de risque y afférents sont liés aux cadres juridique et institutionnel, à la situation personnelle du travailleur ainsi qu'au lieu de travail et à l'employeur.¹ Certains secteurs de l'économie sont plus touchés que d'autres par les risques d'exploitation grave au travail, notamment dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment, du travail domestique, de l'entretien, du tourisme et de la restauration. Les problèmes d'exploitation peuvent apparaître sous la forme de rétention de passeport, non-versement du salaire ou rémunération non équitable, agression par l'employeur (harcèlement moral, discrimination voire mauvais traitement physique) ou autres. Le trafic d'êtres humains dans ses formes d'exploitation les

plus extrêmes n'est parfois pas visible par le public, en particulier dans les villes avec une structure juridique défectueuse et des systèmes de surveillance inadaptés. Des mesures législatives visant à protéger et promouvoir les droits au travail pour tous doivent être encadrées au niveau national et mises en place grâce à des systèmes de surveillance et des fonctions de surveillance adaptées, ainsi que des outils destinés aux migrants leur permettant d'exercer des recours en justice à l'échelle municipale.

¹ Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2015) : *Severe labour exploitation: workers moving within or into the European Union: States' obligations and victims' rights*, Office des publications de l'Union européenne.

Étude de cas 2 – Agence pour l'emploi de Madrid et programme « Cuidamos Centro »

Voir la présentation complète de l'Agence pour l'emploi de Madrid ([PP1](#) et [PP2](#))

Pour l'initiative « Cuidamos Centro », voir les présentations complètes ([PP1](#) et [PP2](#))

Madrid a présenté aux participants de la réunion entre pairs « Cuidamos Centro », une formation professionnelle associée à une expérience pratique dédiée aux groupes vulnérables. Cette initiative fournit une formation et des opportunités de travail rémunérées aux personnes les plus en marge du marché du travail. Elle est ouverte à tous, mais les migrants représentent une partie très importante des bénéficiaires. Il s'agit d'un programme coordonné par l'Agence municipale pour l'emploi et le Conseil de quartier.

Le modèle espagnol pour l'emploi repose sur la gestion partagée. La stratégie nationale en matière d'emploi est élaborée en collaboration avec les Communautés autonomes ainsi que les entreprises et syndicats les plus représentatifs et est approuvée par le Gouvernement. Le Plan politique annuel pour l'emploi détaille les objectifs de la stratégie que l'État et toutes les Communautés autonomes doivent atteindre. Chacune de ces Communautés met au point une stratégie pour l'emploi définissant les principes de base de son action et reçoit des fonds du gouvernement central pour sa mise en place. Les Communautés autonomes coordonnent leurs actions avec les organisations entrepreneuriales, et certaines, comme celle de Madrid, travaillent avec des entreprises de placement externe. Les informations sur la gestion des politiques sur l'emploi et des allocations chômage mises en place par les services publics pour l'emploi, l'État et les Communautés autonomes sont recueillies et mises à disposition par le Système informatique des services publics pour l'emploi. L'échange d'informations est ainsi facilité.

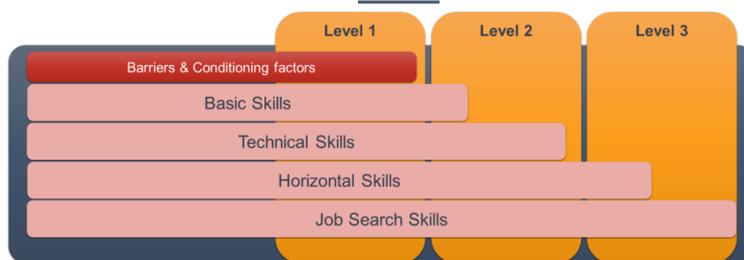
À **Madrid**, près de 200 000 personnes sont actuellement au chômage, un chiffre au-dessus de la moyenne nationale.

L'Agence pour l'emploi de Madrid est un intermédiaire entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. L'une des stratégies de l'Agence consiste à **approfondir ses connaissances sur les secteurs économiques clés générant de nombreux emplois et les compétences recherchées par les entreprises**. L'Agence propose des programmes spécifiques aux populations vulnérables rencontrant des difficultés à intégrer le marché du travail. Elle les aide à surmonter les obstacles, acquérir une expérience pratique sur le terrain, développer des compétences transversales et les remettre sur la voie de l'intégration professionnelle. Entre juin 2015 et mai 2016, la communauté de Madrid comptait 19 agences et fournissait des services d'orientation ou d'intermédiation à 33 657 personnes.

L'Agence a réalisé une étude révélant que les principaux facteurs du chômage sont : la division Nord – Sud, l'âge, le sexe, l'éducation, l'appartenance à des groupes minoritaires et la durée du chômage. Elle a ensuite classé sur trois niveaux **la nature et le degré des besoins des demandeurs d'emploi** pour entrer sur le marché du travail.

Jobless side – Segmentation

Madrid Employment Agency



www.madrid.es
© 2015 Agencia para el Empleo. All Rights Reserved.

En plus du large éventail d'approches telles que les ressources d'orientation professionnelle, les ressources d'intermédiation, les séminaires, les cours de formation et les ressources de recherche d'emploi, **l'apprentissage par l'expérience pratique** permet à l'Agence de répondre aux besoins des personnes sans emploi et de les aider à entrer sur le marché du travail.

Apprentissage par l'expérience pratique :

Découpé en 3 phases, il permet aux participants de bénéficier :

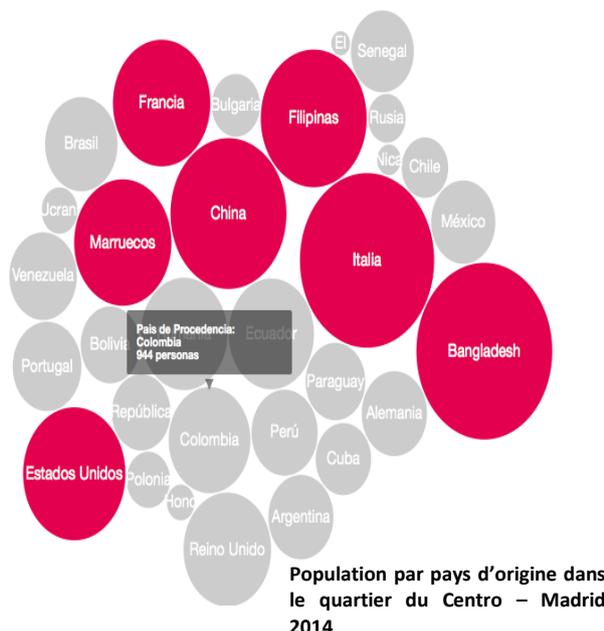
1. D'une formation technique de 150 à 300 heures ;
2. D'une expérience pratique de 250 à 500 heures sur une période de 5 mois ;
3. D'un soutien pour accéder au marché du travail.

Cette approche **allie une formation professionnelle à de véritables expériences pratiques rémunérées**. Les participants sont stagiaires et employés de l'Agence.

Le programme propose des formations dans **différents secteurs d'utilité publique ou ayant un intérêt social** : jardinage, accueil, entretien, coiffure et soins esthétiques, entretien des bâtiments et sensibilisation environnementale. **En 2016, 100 ateliers** ont été organisés et encore davantage sont prévus en 2017. Le programme vise à permettre aux participants de trouver un emploi. Il s'agit d'une **approche globale intégrée** et non d'une succession d'actions isolées.

« Cuidamos Centro »

« *Cuidamos Centro* » (« Nous prenons soin du centre historique ») est l'un des deux projets pilotes du programme de 2016. Le quartier du *Centro* est le centre historique de Madrid, lieu de culture et de détente de la ville par excellence. Il compte 150 000 habitants dont 40 000 sont d'origine étrangère. À *Lavapiés* dans le quartier *Embajadores*, 31% des 45 000 habitants viennent de 88 pays différents. À *Lavapiés*, « on fait le tour du monde sans quitter le quartier ». Cette partie de la ville accueille également le plus grand nombre d'associations culturelles et de quartier de Madrid.



Étalé sur 9 mois, ce projet s'adresse aux personnes sans emploi de « Niveau 1 » et a pour but de sensibiliser à l'environnement. Dans la structure et le tissu urbains spécifiques du quartier historique de Madrid, la propreté des rues et le ramassage des déchets doivent être améliorés. Composé de 15 personnes, le groupe appelé « los dinamizadores » (*les dynamiseurs*) sillonne le quartier, fait un compte-rendu de la propreté des rues et mène des campagnes de sensibilisation auprès des individus, hôtels, magasins, dans les rues du quartier. Les membres du groupe interviennent seuls ou par groupe de deux, dans le but « d'informer et galvaniser » les habitants du quartier.

Au-delà de la sensibilisation à l'environnement, *les dynamiseurs* comblent un manque dans l'action municipale : les citoyens et passants accostés voient souvent la municipalité comme une institution distante. *Les dynamiseurs* permettent de rapprocher la municipalité et les habitants et contribuent à renforcer le lien communautaire des citoyens avec leur quartier. « Nous voulons insuffler un sentiment d'appartenance, d'enracinement et faire du quartier du Centro l'emblème de Madrid », explique l'un des *dynamiseurs*.



Éligibilité : *Les candidats doivent être inscrits auprès d'un bureau pour l'emploi de la municipalité de Madrid en tant que demandeurs d'emploi et être au chômage depuis longtemps. Un certain nombre de places est réservé aux personnes parlant bengali, wolof et chinois.*

Budget : *Les participants à cette initiative sont employés par l'Agence avec un contrat de 9 mois et reçoivent un salaire/une rémunération de 700 euros. L'ensemble du programme coûte 225 000 euros pour 15 personnes. « Cuidamos Centro » est une nouvelle ligne budgétaire de l'Agence pour l'emploi de Madrid.*

Étude cas 3 – Initiative Fast Tracks – Association suédoise des Autorités locales et des Régions

Voir la présentation complète [ici](#)

L'initiative Fast Tracks a été présentée aux participants par le représentant de l'Association Suédoise des Autorités Locales et des Régions (SALAR).

En 2014, 31 % des réfugiés récemment arrivés en Suède avaient un haut niveau d'études. Avec une population vieillissante et une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs (principalement la santé et l'éducation), la Suède ne peut pas se permettre de passer à côté de la richesse des compétences que les nouveaux arrivants apportent dans le pays. L'Initiative Fast Tracks a pour but

d'aider les réfugiés à s'intégrer rapidement sur le marché du travail en faisant coïncider l'offre de travail avec la demande de main-d'œuvre.

Par cette initiative, le gouvernement souhaite notamment **lancer des discussions avec trois acteurs majeurs** : **le secteur privé** dans de nombreux domaines (tourisme, santé et soins médicaux, administration locale, industrie, transport, peinture, immobilier, électronique, bâtiment, sylviculture et agriculture, etc.), **les syndicats et les agences gouvernementales pertinentes** dans le but de mettre en place des Fast Tracks dans 20 professions.

Grâce aux Fast Tracks, les demandeurs d'asile ont l'opportunité :

- D'apprendre le suédois dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile et de participer à des formations linguistiques dans leur domaine professionnel ;
- De bénéficier d'une évaluation précoce de leurs compétences, expérience et motivation ;
- De faire évaluer et valider leurs compétences professionnelles et leur niveau d'études par rapport aux exigences spécifiques du marché du travail suédois ;
- De recevoir une formation pédagogique supplémentaire, ainsi que des conseils en matière de choix d'orientation et d'études ;
- De recevoir des offres d'emploi correspondant à leurs compétences ;
- D'être supervisés et parrainés sur leur lieu de travail.

À la fin de l'année 2016, 2 000 personnes avaient bénéficié de l'initiative Fast Tracks.

L'initiative Fast Tracks est financée par le gouvernement suédois.